

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Cauchon tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Browne (*St-Jean-Ouest*).

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à 2 heures et demie de l'après-midi, conformément à l'ordre spécial adopté le vendredi 2 novembre 1951.